



POINT DE REPÈRE

Conseil Régional de Lorraine - La Lettre du Groupe Socialiste

www.groupeps-crlorraine.info

Décembre 2005 - N° 60 - 1,50 €

POINT

■ **Débat** - L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) au cœur des débats du Conseil Régional
page 2/3

■ **Portrait** - Laurence DEMONET : vice-présidente du Conseil Régional depuis 2004.
page 4

■ **Zoom sur...**
- Jean-Marie LALANDRE : conseiller régional et homme de terrain
page 5

■ **Repères** - L'Etat en décalage, Associations, Apprentissage, Des chiffres qui font réfléchir, Après-mines, Transports.
page 6

EDITO



Qu'est devenue la cohésion sociale ?

Une politique fiscale clientéliste, une politique budgétaire inexistante, l'abandon de toute politique publique en faveur de l'emploi. Il s'agissait du constat des socialistes après 100 jours de gouvernement Villepin. 200 jours sont maintenant passés et nous n'avons toujours rien vu venir. A l'époque nous avons pointé du doigt les orientations catastrophiques qui n'ont fait que s'accroître depuis. Et le gouvernement n'apporte toujours pas de réponses aux problèmes des français dont le malaise, attesté par toutes les études d'opinion, ne cesse de croître. Le premier ministre accentue sa politique libérale avec un nouveau cortège de décisions néfastes à notre contrat social et à la cohésion nationale. **Deux cents jours sans croissance, deux cents jours de déficits, deux cent jours sans confiance, tel est aujourd'hui le constat que nous sommes obligés de faire.**

"Deux cents jours sans croissance, deux cents jours de déficits, deux cent jours sans confiance"

Pendant ce temps, les élus régionaux de gauche poursuivent, conformément à leurs engagements, et malgré les manquements de l'Etat, leur tâche, au plus proche de tous les lorrains, pour leur apporter une vie meilleure et un avenir plus clair.

L'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), « vraie fausse bonne idée » du gouvernement précédent, était créée, en 2003, pour requalifier l'ensemble du tissu urbain dit *sensible*. Nous attendions avec impatience la déclinaison des choix et des priorités pour pouvoir, aux côtés de l'Etat, réaliser les projets ambitieux que tous les lorrains attendent, en particulier pour nos concitoyens qui vivent en ZUS (zone urbaine sensible). Que constate-t-on ? L'Etat ne tient pas ses promesses et met en demeure les régions d'apporter les contributions financières aux opérations, à la définition desquelles elles n'ont pas été associées ! Tout est fait sans dialogue ni prise en compte de leur compétence en matière d'aménagement du territoire. Ce n'est pas une bonne conception du partenariat. Pour notre part, nous avons décidé d'aider les communes que l'Etat a délaissées.

Les élus socialistes de la région continueront à se battre pour que l'ensemble de la population lorraine, les entreprises, les associations ressentent le moins possible l'abandon dans lequel semble les laisser l'Etat. Nous ferons tout pour ne laisser personne au bord du chemin. C'est cela être socialiste.

Bonne Année à toutes et à tous.

Jean-Pierre LIOUVILLE
Président du Groupe Socialiste

L'AGENCE NATIONALE DE RÉNOVATION URBAINE (ANRU) AU COEUR DES DÉBATS DU CONSEIL RÉGIONAL

Cohésion sociale ou cohésion urbaine ?

En 2003, et face à la dégradation croissante de l'environnement urbain et social des quartiers, l'Etat a reconsidéré sa politique de rénovation urbaine en créant l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) qui devrait être dotée, par la loi, de 4 milliards d'euros de 2004 à 2011 pour conduire les projets de rénovation urbains ciblés, reprenant notamment les périmètres ORU/GPV (loi du 1^{er} août 2003 modifiée par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005).



photo - cabinet wilhelm

La commune classée en tête du palmares "Borloo" : Behren-Lès-Forbach

L'Etat subventionnerait à ce titre **les opérations d'investissement dans le cadre de projets de rénovation urbaine**, à savoir :

- l'aménagement urbain,
- la réhabilitation, la résidentialisation, la démolition, la construction de logements sociaux,
- l'achat ou la reconversion de logements existants,
- la création ou la réhabilitation d'équipements publics ou collectifs,
- la réorganisation d'espaces d'activités économiques ou commerciales,
- l'ingénierie,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- le relogement et la concertation.

En Lorraine, la déclinaison de ce programme national pourrait porter sur plus de 40 sites, sans compter les secteurs dérogatoires portant sur des quartiers non classés en ZUS (Zone Urbaines Sensibles), mais présentant des caractéristiques similaires.

A ce jour, l'Etat a recensé **23 demandes** qu'il a réparties en **3 catégories** :

- Catégorie 1 : sites dits de priorité nationale
- Catégorie 2 : sites dits de priorité régionale
- Catégorie 3 : sites dits de priorité départementale.

Le Conseil Régional, en particulier les élus socialistes et de la majorité, regrette vivement la manière dont l'Etat a défini et mis en œuvre ce programme national de rénovation urbaine dans la mesure où notamment, il déplore :

- l'absence de dialogue initial avec les Régions et de prise en compte de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire,
- la mise en demeure des Régions d'apporter des contributions financières pour les opérations ANRU à la définition desquelles elles n'ont pas été associées, et ce à une période où leurs marges de manœuvres financières sont obérées par un régime de fiscalité inadaptée et où leurs charges budgétaires issues des transferts de compétences s'accroissent fortement.
- l'incertitude relative des moyens que l'Etat prévoit de mettre en œuvre face aux légitimes attentes que la politique de rénovation urbaine a fait naître.

Les récents événements, s'ils sont le révélateur du malaise social, montrent également les limites d'une politique de la ville évacuant la problématique sociale.

Ils confirment que les dispositifs de rénovation urbaine, s'ils s'accompagnent d'un désengagement d'une politique de proximité (suppression des moyens en milieu associatif, de police de proximité, du soutien social et des services) et d'un accompagnement des populations vers l'emploi, sont voués à l'échec.



Le site internet du groupe socialiste au Conseil Régional vient d'être mis en ligne. Il permet à tous les lorrains connectés de mieux connaître les élus du groupe, de suivre les grands dossiers, de prendre connaissance, en direct, des derniers communiqués.

Inscrivez cette adresse dans vos favoris ou marque-pages : www.groupeps-crlorraine.info et bon surf.

Quelques extraits d'interventions des élus socialistes lors de la plénière du 16 décembre 2005.



Michel Obiécala :

« Le renouvellement urbain est certainement une des réponses appropriées face aux problèmes que posent les quartiers ! Et un moyen de casser les ghettos.

Cependant, de quoi parlons-nous ici ? ... J'y retrouve le découpage classique du libéralisme : pour que 20% puissent rouler en Mercedes, il faut que les 80% restant roulent en mobylette ...

... Chers collègues, **quand les banlieues toussent, c'est la France qui est malade** et je ne sais pas si tout le monde arrive à mesurer l'importance de la fracture sociale dans nos banlieues, de la même façon que moi...

... Je n'hésite pas ici à dire que la situation dans nos cités est comparable aux villes les plus pauvres du monde, voire sous-développées, toute proportion gardée. Le gouffre entre pauvres et riches est tel que les tensions deviennent ingérables ...

... La France entière souffre, mais dans les quartiers nous souffrons en avance sur le reste du Pays ! ...

... Je n'excuse aucun acte criminel et je condamne avec fermeté les actes de violence. Mais, écoutez les chiffres, dans ma ville : 86,75% est en ZUS, 34% de la population est âgée de moins de 25 ans, 1/3 des ménages ne possède pas de voiture, le nombre des Rmistes a augmenté de 23% depuis 2000, le taux de chômage des 16/34 ans est de 38%, celui des 25/49 ans de 20%, 61% de la population de plus de 16 ans ne possède aucun diplôme, parmi ceux qui travaillent, 68% sont des salariés précaires. **La promesse républicaine d'égalité est absente dans ce constat** ... Le mélange est détonant, pas étonnant que cela explose ! Ce n'est même pas la France d'en bas, en un mot, c'est la souffrance...

... Monsieur Borloo en 2003, avant de lancer l'ANRU, a établi un classement des 469 ZUS française ... Metz y est classé en 201^{ème} position, Nancy en 396^{ème} position, Woippy en 58^{ème}. Je laisse deviner quelle ville, Monsieur Borloo a classé en n°1 des ZUS les plus pauvres de France... Behren-Lès-Forbach ! ...

... Plus grave encore, après nous avoir fait chanter sur l'annulation du dossier si la Région ne participait pas : le dernier chantage en date du préfet est de considérer le dossier de Behren (80 millions d'Euros) comme non déposé s'il n'était pas phasé (comprenez divisé par deux) ...

... Au lieu de nous inventer des règlements en révision permanente, le ministère aurait pu, ou mieux dû, respecter son propre classement pour apporter son aide en priorité aux communes à la tête de son propre document synthétique. Mais malheur, elles sont de gauche ! Alors au diable les bons principes. Et cela doit nous inspirer sur les promesses nouvelles en faveur des banlieues... »



Christian Eckert :

« ... Le débat de ce matin est évidemment ruiné et explosif ...

... Le contexte est connu : la dernière et terrible crise des quartiers sensibles est comparable techniquement à une explosion : une poudrière, un détonateur, un fil relié à un interrupteur et une pression sur ce même interrupteur ...

- **la poudrière** : accumulation dans le temps de matière explosive : logement, urbanisme, emploi, social, ... responsabilité partagée par bien des acteurs, gouvernement, élus, bailleurs sociaux, urgence à loger, finances ...

- **le détonateur** : anéantissement de la politique de proximité (associations dans les quartiers, police de proximité, aggravation du chômage, de la précarité, et moins forte politique sociale ...

- **le fil relié à l'interrupteur** : des populations sans repère, pas ou peu socialisées, pas intégrées, ayant grandi dans un milieu ghettoisé ...

- **la pression sur l'interrupteur** : à l'appréciation de chacun, elle se trouve sûrement dans les attitudes et des paroles excessives, mais reconnaissons qu'un court-circuit ou qu'un mégot mal éteint aurait pu avoir le même effet, et cela dit, ni pour excuser, ni pour stigmatiser ...

Objectivement, le Conseil Régional et son exécutif auraient eu toutes les raisons du monde pour ne pas présenter ce rapport :

- il est **hors de nos compétences** (Etat et collectivités locales)

- il n'y a eu **aucune concertation** sur le choix des sites, des catégories

- il y a **chantage à l'accompagnement** régional qui conditionne le financement national

- il **manque cruellement d'informations** sur les engagements réels de l'Etat et de l'ANRU

- Une seule raison balaye cela : il y a urgence et les lorrains ne comprendraient pas que la Région ne donne pas un signe, fait de sa solidarité pour participer à une rénovation forcément longue dans ces quartiers urbains sensibles.

Nous avons donc fait le choix d'une intervention régionale forte, lisible et avons retenu des critères objectifs ... » (voir sur le site du groupe).



Gérard Léonardi :

« ... qu'est ce qu'un quartier sensible ?

C'est un secteur à habitat collectif où sont concentrés tous les problèmes sociaux. C'est là que vivent les jeunes et les moins jeunes qui nous entendent parler tous les

jours d'égalité, de fraternité et qui tous les jours vivent l'injustice sociale et l'inégalité. Inégalité à l'école, au logement, dans la recherche d'un emploi...

... **Pendant plus de trois ans, le gouvernement a eu un regard hypocrite sur ces ghettos de pauvreté.** Certains pensaient comme Tartuffe "Cachez ces banlieues que je ne saurais voir" ...

... On nous reproche souvent de parler de politique nationale, dans cet hémicycle. Nous en sommes bien obligés, car c'est au regard des insuffisances qu'engendre la politique gouvernementale que nous devons, dans les régions, adapter nos orientations...

... **Il faut être réveillé la nuit et aller sur le terrain** afin d'apaiser les conflits et rassurer la population...

... **Il faut rencontrer les associations de quartiers** pour entendre leur désarroi quand elles vous parlent de leur situation financière...

... **Il faut recevoir les jeunes sans emploi,** sans ressource, sans avenir et sans logement...

... **Il faut aller dans nos écoles, bien sûr classées en ZEP,** mais peut-être pour plus longtemps, pour écouter nos enseignants regretter la disparition des emplois jeunes...

... Ce n'est pas à Michel Obiécala que je vais apprendre tout cela, car c'est plus souvent sa commune ou la mienne qui fait la première page de la presse régionale plutôt que les communes classées en catégorie 1 par l'ANRU...

... Sans être consultée, la région est mise à contribution. C'est un nouveau transfert de charges qui n'était pas prévu...

... La création de l'ANRU a marqué le passage d'une véritable politique de réhabilitation sociale à une simple politique de rénovation urbaine...

... Chacun sait que tout dispositif de restructuration matérielle, s'il ne s'accompagne d'une politique de proximité, est voué à l'échec...

... Par son plan de cohésion urbaine, accompagné de son initiative pour le lien social, la région lorraine met tout en œuvre pour lutter contre la précarité et le développement de la solidarité... »

Rendez-vous sur le site du groupe socialiste de la région pour lire l'intégralité des interventions et notre dossier complet sur l'ANRU : www.groupeps-clorraine.info



Laurence DEMONET

Vice-présidente du Conseil Régional

Point de Repère :

Votre engagement politique n'est pas fortuit ? Comment êtes-vous venue aux responsabilités ?

Laurence Demonet : J'ai la manie de vouloir toujours aller au fond des choses, de comprendre le monde qui m'entoure, et ce n'est peut-être pas un hasard si je me suis dirigée vers l'enseignement de l'histoire. Militante associative et professeure, je rencontre Daniel Reiner qui m'emmènera dans un mandat municipal. Ma forte conviction socialiste me fera prendre ensuite des responsabilités au sein de la fédération de Meurthe-et-Moselle, où je serai première fédérale durant neuf années. C'est ainsi que, aimant les défis et les combats politiques, je participais activement à l'organisation des campagnes électorales - cantonales (1998) et européennes (1999). J'accepte de partir pour la bataille des régionales, en 2004, aux côtés de Jean-Pierre Masseret.

PR : La charge qu'il vous confie était au cœur de la campagne : l'insertion professionnelle et la reconversion. Pourquoi avoir accepté cette délégation, qui plus est comme vice-présidente ?

Laurence Demonet : Ce qui m'a tout de suite intéressée, c'est que jusqu'alors, il n'y avait jamais eu de véritable politique régionale dans ce domaine sensible. Il fallait tout inventer et parallèlement organiser. Une nouvelle fois, un défi, mais comment faire dans un contexte lorrain difficile où, par exemple, un jeune sur quatre est au chômage ? Faire preuve d'écoute et d'efficacité, oui, mais comment y arriver ? Il m'était interdit de perdre du temps face à cette situation dramatique. Il a donc fallu chercher la méthode de travail et ne pas verser dans des effets d'annonces, comme cela se fait souvent sur telle ou telle mesure gouvernementale. **Pour nous, socialistes, chacun doit avoir sa chance à tout moment de sa vie active et quelle que soit sa situation.** Je suis persuadée que c'est en élevant les compétences que l'on peut aboutir à l'emploi et le garder. La formation est donc un premier pas vers la qualification et chacun doit y avoir accès. Mais une fois que les actions sont mises en oeuvre, on se rend compte qu'il y a toujours des publics qui en restent éloignés. Il faut donc trouver, pour être utile à tous, les possibilités d'ouvrir des sas d'accès et de retour à l'emploi car personne ne doit rester sur le bord du chemin.

PR : Il s'agit là d'un vaste chantier qui se concrétise de quelle manière ?

Laurence Demonet : Le Conseil Régional se doit d'être cohérent pour être efficace et inscrire clairement son action dans la durée. Je ne suis pas adepte des décisions unilatérales et la concertation est indispensable. Dès le début du mandat, j'ai réuni autour d'une table les principaux acteurs lorrains (Etat, collectivités, monde économique, ...), une sorte de comité de pilotage, où chacun, dans son domaine de responsabilités peut apporter ses réponses, dès lors qu'ils acceptent de travailler ensemble.

En ce qui concerne les jeunes, nous avons fait un diagnostic de la situation en Lorraine, puis nous nous

sommes accordés sur l'objectif : rapprocher les 2 000 jeunes lorrains sortant chaque année du système scolaire sans qualification d'un emploi potentiel, en raisonnant par bassin d'emplois. Quelles sont les solutions à leur apporter ? Avant de généraliser sur l'ensemble de la région, réalisons une expérimentation avec le rectorat sur quatre bassins de vie où la problématique est la plus importante en mettant en place un « plan urgence jeunes » : anticipons la sortie scolaire, individualisons, accompagnons. La validation des actions sera faite en février 2006 ; si les résultats de ce projet pilote sont probants, le plan sera généralisé sur toute la Lorraine. Vous le constatez, nous ne voulons nous engager que dans des actions qui peuvent fonctionner.

33000 personnes passent par les missions locales, comment accentuer l'efficacité pour leur accès à l'emploi ? Il s'agit là d'une lourde responsabilité que l'on doit partager avec tous les partenaires. Dès janvier, ces structures d'accueil signeront un « Contrat d'objectifs et de moyens » avec le Conseil Régional.

Un autre exemple me tient à cœur : « **L'école de la deuxième chance** ». La première a été montée en Meurthe-et-Moselle sud. Le principe en est simple et se fait toujours en partenariat. Cent jeunes en échec sont accompagnés vers l'emploi, sur une période de 24 mois, grâce à un parcours complètement individualisé en fonction de leur niveau. Les difficultés familiales, sociales et économiques sont prises en compte grâce à une charte signée entre les partenaires qui financent et un réseau d'entreprises qui accueille. Le taux de réussite est de 70%. Economiquement, un tel projet coûte moins cher qu'une formation classique et permet un véritable accès à l'emploi.

Nous n'avançons donc pas à l'aveugle. Si les résultats sont bons, nous poursuivons dans d'autres bassins les actions. Une deuxième « école de la 2ème chance » sera mise en place en Moselle-ouest en mai 2006, une troisième à l'est des Vosges, début 2007.

Notre vision pour la Lorraine est globale. Par notre politique volontariste, nous désirons, même si ce n'est pas de notre stricte compétence, être utiles à tous les lorrains, en les maintenant dans l'emploi, en favorisant l'accès à l'emploi, en les remettant sur le chemin de l'emploi, lorsque, malheureusement, celui-ci disparaît.



Femme de conviction, Laurence Demonet est volontaire et déterminée.

Elle n'a pas pour habitude d'accepter les compromis, les petits arrangements entre amis. Elle préfère nettement la concertation, voire même la confrontation pour toujours se battre pour des causes justes.

Socialiste fervente, le combat est sa seconde nature.

Depuis 2004, Laurence est vice-présidente du Conseil Régional en charge d'une délégation au combien d'actualité, la formation professionnelle pour tout ce qui concerne l'insertion et la reconversion professionnelle.



Jean-Marie LALANDRE

Conseiller Régional

Point de Repère :

A priori, rien ne vous prédestinait à devenir un jour conseiller régional. Vous êtes atypique ?

Jean-Marie Lalandre : Pupille de la nation, la société m'a tendu la main. Je n'ai pas oublié l'aide qu'a apportée, en 1965, à ma famille, Pierre Noël, maire PS de Saint-Dié-Dès-Vosges. J'estime que je dois rendre ce que j'ai reçu. C'est pourquoi je me suis toujours fermement engagé. Comme beaucoup de vosgiens, j'ai commencé dans le textile, ensuite les travaux publics et un temps chauffeur routier. Le mariage m'a conduit à prendre un emploi plus sédentaire, ce fut la métallurgie.

Parallèlement, je me suis engagé très tôt dans la vie syndicale et dès 19 ans, j'ai obtenu mes premiers mandats de délégué du personnel et de représentant au Comité d'Entreprise : trois mandats dont plusieurs présidences de la section industrie au Conseil des Prud'hommes de Saint-Dié-dès-Vosges (quinze années).

Victime d'un licenciement économique et « repéré », j'ai dû m'orienter vers la fonction publique où j'obtins deux concours et un examen professionnel. Je suis actuellement directeur adjoint d'un CCAS (110 agents). Je ne sais pas si c'est une qualité ou un défaut, mais il faut toujours que je m'implique quelque part pour apporter mon aide et tenter de faire avancer les choses (fédération de parents d'élèves, associations, club de football, sport, membre de la Commission Départementale d'Arbitrage de Football). Si de prime abord je peux paraître « ours, voire grande gueule », cela peut surprendre quelquefois, il est pour moi essentiel de se battre pour aider les autres, notamment les personnes les plus fragiles, dans un monde toujours plus dur. Mes perceptions de l'humain ne pouvaient que me conduire à adhérer au Parti Socialiste.

PR : Votre entrée au Conseil Régional n'a-t-elle pas, un peu, entamé votre énergie ?

Jean-Marie Lalandre : Je crois même qu'elle n'a fait que l'accentuer. Mon rôle essentiel, en tant qu'élu, est, d'une part, apporter mon soutien aux grands projets régionaux par une contribution active et, d'autre part, défendre les dossiers qui concernent le territoire où je vis. Je n'oublie pas que ma première responsabilité est d'être, et j'en suis fier, un de ses représentants.

Les Vosges doivent cesser d'être considérées d'un œil misérabiliste. Les dossiers doivent être soutenus non pas parce qu'ils sont issus d'un territoire pauvre mais parce qu'ils sont de grande qualité. Convaincre mes collègues de la majorité pour les faire aboutir est ma principale tâche à Metz.

Le Conseil Régional, depuis le changement de majorité, a ancré son action dans les efforts de solidarité et d'équité des territoires. Les Vosgiens et notamment ceux de la 2^{ème} circonscription s'en rendent compte. Les zones rurales sont enfin reconnues et, comme telles, mises en valeur. On le perçoit bien par la forte hausse des dotations à destination des communautés de communes (40% en moyenne) mais aussi par l'augmentation du cadencement des TER et la forte diminution de ses tarifs. L'action menée auprès des lycées agricoles et des Maisons Familiales Rurales dont les élèves sont

maintenant aidés au même titre que tous les autres élèves lorrains est un autre exemple significatif.

Je n'oublie pas d'où je viens, je sais où je suis et j'ai conscience vers quoi je dois aller.

Je suis élu depuis moins de deux ans. J'écoute et observe attentivement ce qui se passe autour de moi, notamment dans l'hémicycle, et je suis choqué par l'attitude d'un conseiller régional, par ailleurs député de ma circonscription. J'ai remarqué qu'à chaque plénière, il se permet de nombreux « bons mots » et donne sans cesse des leçons de morale lors des débats. Or, cet élu ne vote pas le budget et a un taux d'absentéisme de 100% dans les commissions techniques régionales dont il est membre. Il a l'outrecuidance d'adresser un courrier à chaque maire, chaque président de Communauté de Commune, chaque entrepreneur, dans lequel il se félicite d'avoir apporté son appui. Une telle attitude n'est pas moralement correcte. Les acteurs socio-économiques de ma circonscription, dont le taux de chômage est le plus élevé des Vosges, ont besoin, de la part de leur élu, de véritables soutiens et non pas de positions virtuelles. Je suis persuadé que c'est par de tels comportements que les élus déçoivent la population et conduisent à une abstention toujours plus grande, toujours plus dangereuse, en ce sens qu'elle bénéficie aux partis extrêmes.

PR : Qu'envisagez-vous dans l'avenir ?

Jean-Marie Lalandre : En ce qui concerne mon avenir politique personnel, je n'envisage rien de précis. Je n'ai pas de plan de carrière électif et ne suis pas accroché au pouvoir comme tant d'autres. Mes engagements m'ont conduit à devenir élu régional mais cela ne me paraît pas une fin en soi. Je pourrais m'appliquer à moi-même cette formule de Rabelais « Fay ce que doy ». Mon objectif est de mettre au centre des préoccupations de la Région la personne, quelle que soit sa condition ou son origine, son statut social ou ses capacités. Ce qui m'importe, ce n'est pas le regard que l'on peut porter sur moi, c'est ce que je peux apporter aux autres, dans leur quotidien ou leur futur, sans leur mentir. Dans ce monde difficile, violent, injuste, ma seule ambition est d'aider, en usant de mon poids d'élu régional, ceux qui en ont besoin et qui souvent ne demandent rien. Si les ressources du Conseil Régional étaient extensibles, je souhaiterais qu'il accentue les aides individuelles à la formation, à l'accès ou au retour à l'emploi... et s'il en avait le pouvoir, qu'il empêche systématiquement tout licenciement dans les entreprises réalisant de forts profits. Le département des Vosges ne serait pas si mal en point.

C'est vrai, je suis un peu utopiste, mais lorsqu'on se bat, comme je l'ai fait depuis plus de 30 ans, on se rend compte que c'est toujours l'espoir qui fait avancer les choses. Je suis fier de tout ce que j'ai réalisé et attends avec impatience tout ce qu'il me reste à faire. Je suis un homme du terroir mais n'hésite pas à monter au créneau pour défendre des dossiers relatifs à d'autres bassins de vie ou tout simplement à veiller à l'équilibre des territoires de la Lorraine car ses habitants le méritent. C'est ensemble que nous développerons les territoires, en mettant toujours les lorraines et les lorrains au centre de leur région.

Faire de la politique politicienne ne l'intéresse pas.

Jean-Marie Lalandre, conseiller régional, ne s'est pas engagé pour somnoler sur les bancs de l'hémicycle ou gesticuler inutilement.

Il est homme de terrain, proche des gens et sait se battre pour faire passer une idée, une proposition ou soutenir un projet.



■ **L'Etat en décalage**

La loi impose le transfert du matériel ferroviaire de voyageurs aux Régions, suite à la seconde phase de décentralisation de 2002. La SNCF, après avoir laissé à l'abandon son matériel (quelquefois des rames vieilles de 50 ans !), voit d'un très bon oeil ce renouvellement, qui revient très cher aux contribuables lorrains, mais l'Etat a souhaité ce transfert, sans en assurer d'ailleurs une compensation financière équilibrée. En cela les régions appliquent la loi. Vous trouverez ci-dessous une illustration de ce que cela suppose.

La dotation globale de décentralisation (DGD) que reçoit la Région Lorraine pour l'organisation des TER est répartie comme suit :

- une DGD pour l'exploitation (en 2002 : 63,5 M€)
- une DGD pour le renouvellement du matériel roulant (en 2002 : 10,8 M€)
- une DGD pour les tarifs sociaux (en 2002 : 12,5 M€)

Au regard de l'obsolescence du matériel roulant transféré, la Région Lorraine a engagé un programme massif de renouvellement et d'amélioration (33 M€ en 2003, 38 M€ en 2004, 63 M€ en 2005 et 70 M€ en 2006) qui dépasse de loin la compensation Etat. Ainsi, l'âge moyen du parc sera ramené en 2010 à 17 ans environ, contre 27 en 2001.

La Région aura engagé de 2004 à 2006 plus de 400 millions d'euros.

■ **Associations**

Lors de la dernière plénière du Conseil Régional, Nadine Morano, conseillère UMP et députée de la circonscription de Toul n'a pas voulu faire de trait d'humour en annonçant à la tribune « les associations sont toutes des bouffe-pognon ». Il est vrai que ses acolytes du gouvernement les ont amputé de près de 60% de leurs financements en moins de trois années. Cette phrase n'était donc pas lancée innocemment. Les élus socialistes se sont élevés face à un tel comportement inadmissible pour une élue du peuple.

■ **Apprentissage**



Les élus du Groupe Socialiste du Conseil Régional s'étonnent une nouvelle fois d'un effet d'annonce du gouvernement qui permettrait l'apprentissage dès 14 ans, sachant qu'aucune précision ne l'a accompagné : quid des charges financières qui incomberont aux régions ? Les CFA (Centres de Formation des Apprentis) ne sont de toute façon pas prêts, ni en locaux, ni en personnes.

Cette mesure, remettant en cause le statut de l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, accentuerait encore plus le fossé qui existe entre les plus riches et les plus démunis. Entre 14 et 16 ans, toute formation doit se faire sous statut scolaire, dans le cadre de l'Education Nationale.

■ **Des chiffres qui font réfléchir**



La dette de la France est passée de 58,2% fin 2002 à 66,2% fin 2005, soit une augmentation de 210 milliards d'euros en à peine 3 ans. Le gouvernement ayant augmenté sensiblement les impôts et taxes, les français, quel que soit leur niveau de vie, paieront 15 milliards d'euros de prélèvements obligatoires de plus en 2006 qu'en 2002.

Un célibataire gagnant 1000 euros par mois verra son impôt sur le revenu diminuer de 24 euros. S'il gagne 16 000 euros par mois, son impôt diminuera de 5 376 euros. La baisse du second est ainsi 224 fois supérieure à celle du premier, alors qu'il gagne (seulement !) sept fois plus.

Le fameux bouclier fiscal (plafonnement de l'impôt à 60% des revenus) s'adresse à 93000 contribuables. La moitié de son coût bénéficiera aux 10 000 plus grandes fortunes du pays qui en tireront un bénéfice moyen de 25000 euros annuels (environ 2 SMIC nets par mois) ; contre moins de 5 euros pour les 9 millions de foyers modestes qui touchent la prime pour l'emploi.

La véritable obsession du gouvernement à remettre en cause l'ISF se concrétise...

Vous en voulez encore ?

Prix de l'essence : Essence sans plomb, + 12,5% en trois ans et + 28% en août 2005 ; super sans plomb, +16% en 3 ans et +30,5% en août ; gazole, +34% en 3 ans et 43,5% en août ; fioul domestique, +73% en 3 ans et +93% en août... et l'Etat refuse toujours de réintroduire la TIPP flottante (Taxe Intérieure sur les Produits Pétrolier) !!!

GDF : après 15,4% au total d'augmentation des tarifs publics du gaz (4% au 1^{er} juillet 2005, 3% au 1^{er} septembre, 3% au 1^{er} décembre et 4,6% au 1^{er} avril 2006), nouvelle hausse de 12% accordée par l'Etat (alors que la marge brute de GDF augmente de + de 20% par année -1 milliard d'€).

Entre 2002 et 2005, le revenu brut des ménages (corrige de l'inflation) n'a augmenté que de 1,8%, soit cinq fois moins que sous la mandature précédente.

Le prix du timbre ? +15% en 2 ans (de 46 à 53 centimes d'euro).

Le forfait hospitalier ? +50% sur la législature (de 10,67 à 16 € en janvier 2006).

Les transports urbains ? + 9,1% en 3 ans.



Encore ?

Hausse des cotisations vieillesse de 0,2% pour 2006 (ponction de 660 M€ sur l'ensemble des salariés) ;

Assujettissement des revenus de PEL de plus de 12 ans (230 M€ pris sur l'Epargne des ménages modestes et moyens). Création d'une franchise de 1€ par consultation médicale, d'un forfait de 18 € pour les actes d'un montant supérieur à 91€, bien sûr le tout non remboursé (200 M€ de gagné !) ; Suppression de la majoration de 1,9% des indemnités journalières pour les arrêts maladie de plus de 6 mois, que la gauche avait instituée en 1998 ;

Déremboursement supplémentaire de 56 médicaments en mars 2006.

60 000 personnes ne pourront plus bénéficier de l'accès à la CMU.

Et pour couronner le tout, l'Etat met fin à l'exportabilité du minimum vieillesse. Cette mesure honteuse touche principalement les nord-africains rentrés au pays qui ont travaillé toute leur vie en France.

■ **Après-mines**

Malgré l'opposition et les craintes des populations et des élus concernés, l'Etat vient de confirmer qu'il autorise l'ennoyage du bassin Nord, exonérant là les exploitants miniers de leurs responsabilités.

L'Etat imposant l'ennoyage, les élus dénoncent cet acte d'abandon d'un secteur sur lequel la Lorraine et la France ont construit une grande part de leurs richesses.

La responsabilité de l'Etat sera donc entière en cas de sinistre et d'affaissements miniers, alors même que le dispositif d'indemnisation tarde à être complété sur le plan législatif.

■ **Transports**

L'Etat met en accusation le Conseil Régional de PACA pour ses manquements quant à la sécurité dans ses trains régionaux (suite à ce qui vient de passer dans un TER reliant Nice à Lyon, la nuit de la St-Sylvestre). En se défaussant, il oublie de préciser que la « police » n'est pas de la compétence des régions et que seul, le ministère de l'intérieur en porte la responsabilité. Cette nouvelle attaque, évidemment ciblée contre la gauche, est inadmissible et irresponsable. La campagne de Chirac, en 2002, était essentiellement axée autour de l'insécurité et l'Etat en est aujourd'hui à dresser des constats d'impuissance et d'inefficacité en reportant la faute sur les collectivités.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : ADRESSE :
 PRENOM : CP : VILLE :

Souhaite m'abonner à "Point de Repère" - Abonnement : 5 €

Bulletin trimestriel de l'Association LORRAINE SOCIALISTE
 Groupe Socialiste - Hôtel de Région
 BP 81004 - 57036 METZ CEDEX 1
 Téléphone : 03 87 33 62 56
 Fax : 03 87 32 30 14
 Directeur de la Publication : Jean-Pierre LIOUVILLE
 N° Commission Paritaire : 06 07 P 10981
 imp. Klein - Knutange
 Mise en page : Infoconseil
 Dépôt légal : 760 - Prix numéro : 1,50 €
 Abonnement annuel : 5 €
 CCP N° 3 892 50 A Nancy
 Crédit photos : P. BODEZ